

ACTION 2.4.1 Identifier et qualifier les portes routières du Pnr

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

Objectif de qualité paysagère n°3 : Mettre les paysages en partage pour les donner à voir et à comprendre

ACTION DECLIC 3.1.1 Améliorer la connexion douce entre certains bourgs en aboutissant à une complémentarité entre les tracés existants et futurs (voie verte, sentiers de découverte et mobilité quotidienne)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 3.1.2 Harmoniser et faire vivre la communication des boucles (géocaching, interventions artistiques, land art)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 3.1.3 Organiser des temps artistiques et culturels (évènementiels et ponctuels) pour mettre en valeur les paysages du Pnr

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 3.2.1 Continuer la sensibilisation du public à l'évolution des paysages via la mission d'Education à l'Environnement et au Développement Durable du Parc (EEDD)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

Dans quelle commune du Parc ou dans quel département vivez-vous ?

Autre remarque :

Exposition

Hiérarchisation du plan d'action

Décidez de vos paysages !



Plan de paysage

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

plan paysage

Le plan d'action est téléchargeable sur le site internet du Pnr de la Forêt d'Orient
Contact plan de paysage : paysage@pnrfo.org



Objectif de qualité paysagère n°1 : Faire du paysage productif un support d'innovation et d'attractivité du territoire

ACTION DÉCLIC 1.1.1 Maintenir, restaurer et recréer les infrastructures agroécologiques : les prairies, petites parcelles, mares, tas de bois, murets de pierres sèches, talus/reliefs existants, arbres isolés, haies

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 1.1.2 Favoriser le maintien des chemins agricoles et leurs typologies

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 1.1.3 Assurer la qualité des nouvelles constructions et améliorer l'intégration des bâtiments agricoles existants dans le paysage

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 1.1.4 Protéger les fermes remarquables et accompagner les travaux de restauration

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 1.2.1 Veiller à l'intégration et reconversion des sites industriels (zones industrielles encore active ou non + anciennes carrières / gravières)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 1.2.1 Veiller à l'intégration et reconversion des sites industriels (zones industrielles encore active ou non + anciennes carrières / gravières)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

Objectif de qualité paysagère n°2 : Habiter et appartenir au Parc naturel régional

ACTION DECLIC 2.1.1 Préserver le patrimoine végétal (cognassiers, noyers, poiriers, pommiers)

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 2.1.2 Adapter l'architecture au climat dans le respect des qualités paysagères

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 2.2.1 Investir les franges agricoles et les espaces de transition

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION DECLIC 2.2.2 Maîtriser l'étalement urbain et l'intégration des nouveaux quartiers d'habitation

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION DECLIC 2.2.3 Qualifier les entrées de bourg

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION DECLIC 2.2.4 Qualifier les traversées de bourgs par les axes routiers importants de manière à préserver ou restaurer des cœurs de bourgs vivants

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION DECLIC 2.2.5 Avoir une gestion innovante de l'eau et des espaces verts dans l'espace public : desimpermeabilisation, gestion différenciée, etc.

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 2.2.6 Désimpermeabiliser et planter les cours d'écoles

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION 2.3.1 et 2.3.2 Travailler sur l'intégration paysagère des équipements et lieux touristiques

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur

ACTION DECLIC 2.3.3 Mettre en valeur les points de vue remarquables

- Court terme (2023-2028)
- Moyen terme (2028-2033)
- Long terme (2033-2038)
- Action coup de cœur